

Ouvrages divers offerts par les auteurs à la Bibliothèque du Muséum :

MM. BOIS : Diatomées récoltées en Cochinchine, Padoue, 1904. —  
L. ICHES : L'Abeille domestique, son élevage et ses produits, Paris, 1905.  
— LABBÉ (Paul) : Les Russes en Extrême-Orient, Paris, 1904. — LABBÉ  
(Paul) : Sur les grandes routes de Russie, Paris, 1905. — RAVERET-  
WATTEL : La Pisciculture, I. Traité pratique de l'élevage industriel du  
Poisson (Salmonidés), Paris, 1904.

---

M. HAMY, professeur d'anthropologie, fait savoir que la célèbre collection d'anthropologie préhistorique du docteur Prunières, de Marvélols, offerte généreusement par sa veuve au Muséum d'histoire naturelle, a été mise en place pendant les vacances par les soins de M. le docteur Verneau, assistant de la chaire, avec le concours de M. Dèdoyart, préparateur. Cette collection, unique en son genre, occupe un grand meuble récemment installé dans le vestibule supérieur du grand escalier du Musée neuf, 2, rue de Buffon.

---

M. COSTANTIN, professeur de Culture, a reçu du Supérieur de la Mission catholique de Loango (Congo français) l'avis de décès de M<sup>sr</sup> CARRIE, premier vicaire apostolique du Congo français, qui a été un excellent correspondant de la chaire de Culture.

M<sup>sr</sup> Carrie est décédé à Loango le 13 octobre dernier.

---

## COMMUNICATIONS.

---

*URBAIN BAUDINEAU, SEUR DE MELE,  
DÉMONSTRATEUR AU JARDIN DU ROI (1635-1669),*

PAR M. E.-T. HAMY.

L'édit de mai 1635, en constituant définitivement le Jardin des Plantes médicinales, créé depuis janvier 1626 au faubourg Saint-Victor, dotait d'un personnel scientifique le nouvel établissement royal. Urbain Baudineau, docteur-régent de la Faculté de Paris, élève favori de Bouvard, fut un des

trois titulaires des places de démonstrateur établies alors à l'instigation du premier médecin du Roi <sup>(1)</sup>.

Urbain Baudineau ou Baudinot était Angevin, *Andegavus*, ainsi que le désignent ses actes probatoires à la Faculté de médecine. Sa famille se composait de deux branches dites de *Mele* et de la *Pisselouvette*. [Un certain Laurent Baudineau, de cette dernière lignée, était «escuyer de l'escurie de Sa M<sup>e</sup>» et touchait à ce titre 400<sup>th</sup> de gages le 14 janvier 1625.] Urbain appartenait à la famille des Baudineau de Mele, et je trouve un de ses petits-fils, Louis-Pierre Urbain, marié à Angélique de Furtière, en relation d'affaires avec le célèbre auteur comique Florent Carton d'Ancourt (17 février 1720).

La biographie d'Urbain Baudineau est fort courte. Nous le suivons d'abord dans ses épreuves de doctorat qu'il subit avec régularité du 5 janvier 1626 au 5 août 1628.

Die Jovis 15<sup>a</sup> mensis januarii anni 1626 magister Franciscus Mandat Doctor medicus præfuit suo ordine actui quodlibetario, respondente magistro Urbano Bodineau Andegavo. Et fuit quæstio : *An a Reumatismo disenteria κακιοήθησι* <sup>(2)</sup>.

Die Jovis 2<sup>a</sup> aprilis anni 1626 magister Urbanus Bodineau Andegavus Baccalaureus respondet de Cardinalitia quæstione, moderatore magistro Jacobo Lætus <sup>(3)</sup> doctore medico. Caput autem theseos hoc fuit : *An cui bono Tabacopapnia per nares et os* <sup>(4)</sup>?

Die martis 6 julii anni 1627 magister Urbanus Bodineau licenciatu disputavit de vesperiarum quæstione preside magistro Joanne Cousin doctore medico, qui medicinæ candidato hove questionem proposuit : *An mutationes temporum paviant morbos* ?

Alteram quæstionem Magister Hieronymus Goulu <sup>(5)</sup> doctor medicus eidem magistro Urbano Bodineau licentiatu : *An mutationes temporum sanant morbos* <sup>(6)</sup> ?

Die Jovis 5<sup>a</sup> augusti anni 1627 laurea appollinari insignitur magister Urbanus Bodineau, præside magistro Joanne Cousin doctore medico, proposuit autem quæstionem magistro Petro Girardet doctori medico : *An in febribus malignis copiose cibandum* ?

(1) ...avons créé et erigé, créons et érigeons par ces presentes, en tiltre d'office, trois nos conseillers medecyns de la Faculté de Paris et non d'autres, qui auront la qualité de demonstreaux et operateux pharmaceutiques en nostre jardin pour faire la demonstration de l'intérieur des plantes, etc. . . (*Établissement du Jardin des Plantes au faubourg Saint-Victor, à Paris, may 1635.*) [*Arch. des Aff. étrang., Mém. et Doc., fonds France, vol. 1590, fol. 175-178.*]

(2) *Commentaires de la Faculté, t. XII, fol. 138 r°.*

(3) Lætus est un Écossais d'Aberdeen, reçu docteur en 1602-1603, et qui fut professeur royal de médecine de 1605 à 1628.

(4) *Commentaires de la Faculté, t. XII, fol. 139 v°.*

(5) Jérôme Goulu reçu en 1608-1609, fils du professeur royal *Reg. Græcæ Ling. Prof.* (1603-1623).

(6) *Commentaires de la Faculté, t. XII, fol. 163 r°.*

Alteram quæstionem præses proponit magistro Hieronymo Goulu doctori medico :  
*An in febris vomitus provocandus ?*

Il est docteur depuis huit ans, quand Bouvard le présente à la nomination du Roi. Sa pratique médicale est obscure; nous savons seulement qu'il a subi, en passant malgré ses origines, la mauvaise humeur de Guy Patin pour avoir donné trois fois le vin émétique. Son enseignement au Jardin du Roi, qui a pourtant duré trente-quatre années, n'a pas laissé de traces. Il n'est question de Baudineau et de ses démonstrations dans aucun livre, dans aucun journal du temps et ce n'est que par les *provisions* pour son successeur, le célèbre Fagon, que nous apprenons son décès survenu à Paris en 1669.

Désirant continuer l'établissement fait par le feu Roy, nostre tres honore seigneur et pere, des charges de demonstrateur de l'intérieur des plantes et opérations pharmaceutiques au Jardin des plantes médecinales estably à Paris au fauxbourg de Saint Victor et estant necessaire de pourveoir à l'une des dittes charges vacante par la mort de feu M<sup>e</sup> Bodineau, sçavoir faisons qu'estans bien informez de la suffisance, capacité et experience de M<sup>e</sup> Guy Crescent Fagon, notre conseiller et medecin ordinaire de la Reyne nostre très chère et très amée epouse et compagne, mettant aussy en consideration l'exercice public qu'il a fait avec succez et approbation pendant sept années de la charge de démonstrateur et opérateur pharmaceutique par commission du feu S<sup>r</sup> Valot, conseiller en nos Conseils et nostre premier medecin. . . avons audit Guy Crescent Fagon donné et octroyé par ces presentes et donnons et octroyons la ditte charge de démonstrateur et opérateur pharmaceutique au dit Jardin des Plantes médecinales pour y faire les demonstrations publiques de la matière médecinale et des *operations de chimie* suivant et conformément à l'institution de la ditte charge. . .<sup>(1)</sup>.

C'est là, comme on le voit, l'origine véritable de la chaire de chimie qui existe encore aujourd'hui, et dont Urbain Baudineau se trouve ainsi le premier titulaire.

Bien modestes nous apparaissent dans le passé déjà lointain de notre vieux Jardin des Plantes, les débuts de l'enseignement public.

Jacques Cousinot et Marin Cureau de la Chambre, associés à Urbain Baudineau dans l'édit de 1635, n'ont pas plus marqué que leur collègue comme *démonstrateurs*, et c'est, *en dehors du Jardin Royal*, qu'ils ont l'un et l'autre, conquis les titres qui ont sauvé, dans une certaine mesure, leur mémoire de l'oubli<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Arch. Nat.* O<sup>1</sup> 16, fol. 76 v<sup>o</sup>. — 18 février 1672.

<sup>(2)</sup> Cousinot est mort en 1646, après avoir brillé dans la chaire de René Chartier au Collège de France, et rempli pendant trois années les fonctions de premier médecin du Roi. Marin Cureau de la Chambre était « de l'Académie un des premiers et un des plus éminens » suivant l'expression de Guy Patin, et il avait écrit quantité d'ouvrages sur des sujets fort variés, lorsqu'il succomba la même année que Baudineau, en 1669.

Le successeur de Cousinot paraît avoir été un certain Jean Bourgoïn, que l'on ne connaît que de nom, et François Cureau de la Chambre, nommé à la place de Marin son père. n'a jamais paru dans sa chaire.

*SUR UNE HACHE EN LIMONITE TROUVÉE AUX ENVIRONS DE KONAKRY  
(GUINÉE FRANÇAISE),*

PAR M. E.-T. HAMY.

J'ai reçu pour le Muséum de M. Laurent Mouth, chef du service des travaux publics de la Guinée française, par le courrier du 22 octobre, une pièce intéressante, découverte par ce chercheur persévérant et souvent heureux, à quelques kilomètres de Konakry. C'est une hache en limonite, taillée à larges éclats et polie seulement à son extrémité coupante et *sur une seule de ses faces*. Le tranchant est demi-circulaire; le corps de l'outil va en se rétrécissant graduellement de plus de moitié jusqu'au talon qui est coupé carrément. La longueur atteint 13 centim. 5, la largeur mesure de 5 centim. 5 à 2 centim. 1 et l'épaisseur maxima dépasse 2 centim. 5.

C'est la plus volumineuse hache de ce genre que nous ait encore donnée l'Ouest africain. La grotte du Kakimbon, à Konakry, fouillée en 1899 par le même explorateur, M. Laurent Mouth, avec l'aide de MM. Roux et Albert Mouth, avait donné deux haches semblables<sup>(1)</sup> dont une seule intacte, et cette pièce, figurée dans le compte rendu du Congrès d'anthropologie de 1900 (fig. 9), aussi épaisse et presque aussi large que celle que je vous présente, ne dépasse pas 12 centimètres en longueur.

M. Laurent Mouth a ramassé l'instrument en se promenant sur la voie ferrée, dans la banlieue de Konakry. «Le chemin de fer avait fait, dit-il, ballaster la voie entre l'isthme de Tombo et le kilomètre 6, et la hache en question avait été jetée par hasard à la surface du ballast où je l'ai trouvée. J'ai recherché les différents locaux d'emprunt de ce ballast sans rencontrer d'autres pièces. Je continuerai ces recherches et vous tiendrai au courant de leur résultat. La hache est plus belle que toutes les pièces que nous avons pu trouver au Kakombon . . .

J'ai tenu à faire connaître dans notre *Bulletin* qui a déjà publié plusieurs notes sur l'archéologie préhistorique de la Guinée française<sup>(2)</sup>, ce nouveau témoignage de l'existence, dans ces territoires de l'Ouest africain,

<sup>(1)</sup> Cf. E.-T. HAMY. La grotte du Kakimbon, à Rotoma, près Konakry (Guinée française). (*Congr. intern. d'Anthrop. préhist.*, XII<sup>e</sup> sess., 1900, p. 239-240.)

<sup>(2)</sup> Cf. *Bull. du Mus.*, t. III, p. 282; t. V, p. 236; t. VI, p. 337.